

Image not found or type unknown



Mis a la porte le 1 octobre 2016

Par lojucaro, le **03/09/2016** à **14:30**

bonjour, en 2008 ma mère m'a donné verbalement une maison en ruines sans eau ni électricité en cadeau de mariage en avance mais nous ne sommes pas mariés. Avec mon conjoint nous avons entamé les travaux aujourd'hui nous avons presque fini mais ma mère veut nous expulser de la maison et la récupérer pour la louer ou nous avons tous payé pour les travaux, quelques factures et photos à l'appui. Les travaux ont été réalisés par mon conjoint car il est du métier. QUE PUIS JE FAIRE POUR GARDER LA MAISON OU RECUPERER L'ARGENT INVESTI ET LE TEMPS DE TRAVAIL DE MON CONJOINT. Je suis fille unique avec trois enfants. merci pour vos réponses